

Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI et  
Emmanuel CELERI  
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE LEVIE

Suivant acte reçu par Maître Romain QUILICHINI, Notaire à AJACCIO, le 26 mai 2026, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

Monsieur François STROMBONI et Madame Annonciade Marie Dominique FERRACCI, demeurant ensemble à LEVIE (20170) rue Sorba. Nés, savoir : Monsieur à LEVIE (20170), le 8 novembre 1921 et Madame à BONIFACIO (20169), le 23 décembre 1928. Décédés, savoir : Monsieur à AJACCIO (20000), le 28 janvier 1999 et Madame à PORTO-VECCHIO (20137), le 31 mai 2024.

Ils ont possédé depuis plus de trente ans, à titre de propriétaire, d'une façon continue, paisible, publique et non équivoque

Sur la commune de LEVIE

Lieudit Pietri Bianchi, une propriété bâtie cadastrée section D numéro 523 pour 01a 05ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : [barbara.choron@rombaldi.notaires.fr](mailto:barbara.choron@rombaldi.notaires.fr)